Technicien en informatique

RÉF | 6913

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Acquérir les compétences de gestion d’un parc informatique.

Grâce au partenariat avec l’Ecole de Promotion Sociale de Saint-Gilles, ce parcours offre la possibilité, à ceux qui le souhaitent, d’acquérir un CQ6 (certificat de qualification), reconnu par l’Enseignement de Promotion sociale. Ce CQ6 peut donner accès à un "complément de formation en vue d'obtenir un CESS" organisé dans une école de Promotion sociale.

Programme

Cours techniques :

- Assembler, configurer et assurer la maintenance d’un ordinateur
- Maîtriser les logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur, gestion de bases de données, création de pages web avec HTML et CSS)
- Assurer l’aide à l’utilisateur (identifier le problème, chercher la solution et la transmettre au client)
- Maintenir le bon fonctionnement d’un réseau (utiliser les outils de surveillance, sauvegarder les données, mettre à jour les logiciels et veiller à la sécurité du réseau)

Cours généraux

- mathématiques, communication orale et écrite, méthodologie de travail et anglais technique

Stages

- les stagiaires accompliront deux stages de quatre semaines en entreprise, fournis par le centre. Ceux-ci permettent de consolider les apprentissages et de mettre un pied dans une entreprise susceptible de les engager par la suite.

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement

Certification(s) visée(s)

secondaire supérieur de Promotion sociale
Certifications IT Essentials et CCNA.

Type de formation

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

1 année

Horaire

en journée temps plein

Début

du 3 septembre 2024 au 4 juillet 2025 1 fois par an.

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi.
Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Etre disponible à temps plein.
- Etre domicilié en Région bruxelloise (Les personnes domiciliées en dehors de Bruxelles devront obtenir préalablement l'autorisation du FOREM/VDAB/ADG)

Connaître

- Passer un tests de logique, mathématique et français (afin de déterminer la suite du parcours: préformation, formation qualifiante ou réorientation vers des partenaires dispensant de la formation de base)
- Passer entretien de motivation

Remarques

Cette formation est agréée Cisco.
Cette formation est destinée prioritairement aux personnes n'étant pas titulaire du CESS (ou d'un diplôme supérieur). Cependant le centre de formation Fij peut, dans certains cas, inscrire des personnes ayant le CESS.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous dès le mois d'avril 2024 via le formulaire en ligne ou en appelant le centre de formation. Vous serez recontacté par mail pour participer à une séance d'information.

Pour s'informer uniquement

Contactez le FIJ via le formulaire présent sur leur site internet.

Organisme

Formation insertion jeunes - FIJ
Rue Franz Gailliard 2A
1060 Saint-Gilles
Tél: 02 542 01 50
http://www.fij.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation